

Commando d'extrême droite à la fac de droit : 5 membres manquants. Que fait la justice ?

Le 22 mars 2018, un commando d'extrême-droite expulse violemment de la fac de droit des étudiants. Sur les dix membres de cette expédition, seuls cinq ont été poursuivis. Des parties civiles demandent que les cinq autres le soient également.

Le 22 mars 2018, un commando d'extrême-droite, cagoulé et armé de planches cloutées, expulse violemment des étudiants mobilisés contre la loi « Orientation et réussite des étudiants » qui occupent un amphithéâtre de la fac de droit. L'instruction a montré qu'une dizaine de personnes, dont Jean-Luc Coronel de Boissezon, professeur d'histoire du droit, composaient ce commando, instigué par Philippe Pétel, alors doyen de la fac de droit. Seules cinq d'entre elles, extérieures à l'université, ont depuis été poursuivies et quatre condamnées par la justice.

Lors de l'audience de la chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Montpellier le 9 décembre 2022, un des protagonistes a déclaré, en évoquant la composition du commando : « il y a forcément les étudiants ». Trois des parties civiles ont alors décidé de saisir le procureur de la République pour que les poursuites soient reprises contre ces membres manquants. À ce jour, toujours rien. Alors que Philippe Pétel a repris en février ses cours à la fac de droit, comme si de rien n'était, et que Jean-Luc Coronel vient d'être élu au conseil national de Reconquête, le parti d'Éric Zemmour. Que fait la justice ? C'est la question que posera le Collectif du 22 mars* lors d'une conférence de presse organisée le 6 mars.



Dans la nuit du 22 au 23 mars 2018, un commando d'extrême-droite, cagoulé et armé, évacue un amphi occupé par des étudiants, à la faculté de droit et de sciences politiques.

**Ligue des droits de l'Homme (LDH), Fédération syndicale unitaire (FSU) - Université de Montpellier et Solidaires 34.*

Conférence de presse

Mercredi 6 mars, 11h00
Brasserie Le Dôme
2 avenue Georges Clemenceau

Contact presse

Jean-Jacques Gandini
jeanjacques.gandini@orange.fr
Tél. 06 79 40 37 26